

# Elections au Conseil des Etats : c'est la stabilité qui prévaut

Autor(en): **Ballanti, Dario**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **26 (1999)**

Heft 6

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-912696>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Elections au Conseil des Etats

## C'est la stabilité qui prévaut

**Même si, en raison des deuxièmes tours qui auront lieu dans différents cantons, la situation n'est pas définitive, une chose est sûre: lors de la prochaine législature, le Conseil des Etats sera formé, comme auparavant, d'une majorité de radicaux et de démocrates-chrétiens.**

**P**our élire les 12 sénateurs restants, des deuxièmes tours seront nécessaires dans les cantons de Lucerne, Bâle-Campagne, Saint-Gall, Argovie, Thurgovie, Vaud (1 siège à chaque fois), Tessin, Valais et Neuchâtel (2

*Dario Ballanti*

sièges à chaque fois). Toutefois, conformément aux prévisions, il est possible d'affirmer, aujourd'hui déjà, que les rapports d'équilibre resteront inchangés aux Etats. Le succès de l'UDC se limite au Conseil national.

### Majorité de centre-droite

Dans l'ensemble, après le premier tour, le parti radical est parvenu à gagner un siège, alors que les socialistes, les démocrates-chrétiens et les démocrates du

centre ont réussi à maintenir le nombre de leurs mandats respectifs. Le PDC et les radicaux – y compris le siège du Nidwaldien Hans Hess qui s'est présenté hors parti et est entré dans le groupe parlementaire radical – détiennent 24 des 34 sièges déjà attribués. Les deux autres partis doivent se partager les miettes: les sénateurs socialistes sont au nombre de quatre (Soleure, Bâle-Ville, Genève et Jura). La défaite du Fribourgeois Pierre Aeby au profit du radical Pierre Cornu a été compensée à Soleure par le succès de l'ancien président du National Ernst Leuenberger. Après le premier tour, les sénateurs UDC sont au nombre de six (Zurich, Berne, Glaris, Schaffhouse, Grisons, Argovie). Dans huit cantons où il n'y pas eu de ballottage, les élus proviennent des deux partis gouvernementaux de centre-droite: 13 sont radicaux et 11 PDC.

Au terme du premier tour, les partis non-gouvernementaux n'ont obtenu aucun siège. La seule formation qui a des chances d'en obtenir au deuxième tour est le parti libéral, dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel. Dans ce dernier canton, l'écologiste Fernand Cuche avait toutes ses chances, mais élu au National, il a d'ores et déjà renoncé à se présenter au deuxième tour pour le Conseil de Etats. A côté de nombreuses confirmations, il y a eu quelques surprises. La première est l'élection manquée d'Ursula Hafner (SH), présidente du groupe socialiste aux Chambres. Candidate au seul Conseil des Etats, elle a échoué et ne sera plus parlementaire fédérale, pour la prochaine législature tout au moins.

### Quelques surprises

A part Ursula Hafner, 21 autres conseillers nationaux ont tenté de se faire élire à l'autre Chambre. Quatre seulement y sont parvenus au premier tour: il s'agit du président du groupe UDC Samuel Schmid, élu à Berne, et de Toni Dettling (PRD/SZ), qui tous deux avaient décidé de ne se présenter qu'aux Etats. Christiane Langenberger (PRD/VD) et Ernst Leuenberger (PSS/SO) qui, pour éviter les mauvaises surprises, ont déposé leur candidature pour le National également, sont eux aussi devenus sénateurs. D'autres conseillers nationaux sortants ont de bonnes chances de se faire élire aux Etats: parmi eux figure le démocrate-chrétien saint-gallois Eugen David.

L'autre surprise du premier tour est le double ballottage qui nécessitera un second tour en Valais. Malgré la force du PDC dans les cantons bilingues, aucun des deux candidats démocrates-chrétiens (Simon Epiney et Rolf Escher) n'a obtenu la majorité absolue. A noter qu'en Valais toujours, l'ancien président du parti socialiste, Peter Bodenmann, ne se lancera pas dans la course aux Etats au second tour, comme certaines spéculations l'avaient laissé entendre. On notera enfin l'entrée historique d'une femme nidwaldienne aux Etats: la démocrate-chrétienne Marianne Slongo-Albrecht. ■



(Photo Michael Stathi)

Le Conseil des Etats a aussi subi quelques changements le 24 octobre.